

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
DÉPARTEMENT LETTRES & ARTS



GUIDE DES ÉTUDES 2025-2026
LICENCE LETTRES MODERNES
LICENCE 1 ET LICENCE 2
DUNKERQUE

Centre universitaire de la Citadelle
220, avenue de l'Université, BP 5526
59379 DUNKERQUE
Tél. 03 28 23 70 21

Secrétariat pédagogique : jean-pierre.messiaen@univ-littoral.fr

Bienvenue au Département Lettres et Arts de l'ULCO !

L'équipe pédagogique et administrative vous souhaite une très bonne année universitaire 2025-2026.

Vos interlocuteurs en *Lettres modernes* à Dunkerque :

- Dorota SIKORA, directrice du Département *Lettres et Arts* (dorota.sikora@univ-littoral.fr)
- François BERQUIN, directeur des études de licence 1 (françois.berquin@univ-littoral.fr)
- Audrey LIÈRE, directrice des études de licence 2 (audrey.liere@univ-littoral.fr)
- Catherine HAMAN, directrice des études de licence 3, référente tutorat pour la licence *Lettres modernes* (catherine.haman@univ-littoral.fr)
- Laurie LEFEBVRE, référente handicap (laurie.lefebvre@univ-littoral.fr)
- Jean-Pierre MESSIAEN, secrétaire pédagogique (jean-pierre.messiaen@univ-littoral.fr)

Responsables des masters :

- Didactique des Langues – Ingénierie de la Formation : Émilie PERRICHON (emilie.perrichon@univ-littoral.fr),
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) : Catherine HAMAN (catherine.haman@univ-littoral.fr)
- Master Recherche *Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales* (LLCER) : Jean DEVAUX (jean.devaux@univ-littoral.fr) et Benoît SANTINI (benoit.santini@univ-littoral.fr)

Table des matières

Présentation de la licence <i>Lettres modernes</i>	5
Une licence selon le système LMD	5
Approche par compétences	6
Réussir en licence <i>Lettres modernes</i>	9
Aides à la réussite	10
LM1 : Présentation des cours	11
Cours LM1 semestre 1	12
Cours LM1 semestre 2	19
LM2 : Présentation des cours	26
Cours LM2 semestre 3	27
Cours LM2 semestre 4	35
Informations pratiques	44
Calendrier universitaire 2025-2026	44
Messagerie universitaire	46
Informations importantes pour votre parcours	46
Préparation aux concours de l'Éducation nationale	51
Avertissements	52
Utilisation d'intelligences artificielles	52
Documents et contenus de cours	52
Modalités d'évaluation	53
Déroulement des examens	53
Résultats des évaluations	55
Validation, capitalisation, compensation	55
Progression – Redoublement	56
Diplômes	57
Mentions de réussite	57

Situations et statuts particuliers	59
Statut d'étudiant salarié	59
Situation d'handicap	59
Assistances sociales	60
Dispositif de lutte contre discriminations	60
Annexe 1 : Référentiel de compétences	61
Annexe 2 : Programme de L3 (APC)	68

Présentation de la licence

Lettres modernes

Une licence dans le système LMD

La formation de licence *Lettres modernes* se déroule en deux parcours parallèles : à Boulogne-sur-Mer et à Dunkerque. Elle s'inscrit dans le système Licence-Master-Doctorat (LMD) commun aux universités de l'espace européen, qui permet l'obtention de trois grades ou diplômes universitaires :

- **Diplôme de licence** que l'on obtient après avoir validé les unités d'enseignement (UE) correspondant à un programme de trois années (soit six semestres). À la demande de l'étudiant, à la fin de la deuxième année de licence, un Diplôme d'Études universitaires générales (DEUG) peut être délivré par la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE) et par le Bureau d'Examens et des Concours (BEC).
- **Diplôme de master** qui valide un parcours de deux ans dans une filière sélective.
- **Doctorat** pour lequel les candidats présentent une recherche sous forme d'une thèse soutenue devant un jury.

Évaluation et système de points ECTS : L'année universitaire est divisée en deux semestres, dont chacun se termine par une première **session d'examens**. La **session 2**, dite de rattrapage, des semestres 1 et 2 se déroule en juin. **Les modalités d'évaluation** (examen final, contrôle continu, élaboration d'un dossier, etc) sont précisées dans les descriptifs des cours (pp. [11-43](#) ci-dessous). Chaque UE correspond à un crédit de points **ECTS** (European Credit Transfert System) : l'étudiant les acquiert, lorsque sa note dans cette UE est égale ou supérieure à 10/20. Pour obtenir une licence, il faut acquérir **180 ECTS**, soit six semestres de 30 ECTS, à l'exception de la L2 (voir : la section suivante).

Module TEDS

Conformément à l'arrêté du diplôme national de licence¹, tous les étudiants doivent valider le module «Transition écologique et développement soutenable» (TEDS) qui vaut 2 points ECTS. Ces 2 points s'ajoutent aux 30 points des matières du semestre 2 de Licence 2 *Lettres modernes*.

Licence *Lettres modernes* selon une approche par compétences (APC)

À partir de la rentrée 2024, les études de licence *Lettres modernes* sont organisées selon une approche par compétences (APC) telle qu'elle est définie par l'arrêté ministériel du 2018. En *Lettres modernes*, l'approche par compétences est déployée progressivement. En 2024-25, elle est entrée en vigueur en licence 1. À partir de la rentrée 2025-26, elle est appliquée en L1 et en L2. En septembre 2026, elle concernera également les étudiants de L3 (c'est-à-dire celles et ceux qui en septembre 2024 commencent leurs études en L1).

Le programme des trois années de licence permet aux étudiants de développer progressivement les compétences suivantes :

Compétence 1 (C1) : Analyser un objet littéraire, culturel ou langagier

Compétence 2 (C2) : Produire un discours oral ou écrit

Compétence 3 (C3) : Analyser un fait de langue

Compétence 4 (C4) : Construire son projet professionnel

Le référentiel de compétences de la licence *Lettres modernes* à l'ULCO se trouve dans l'annexe 1 (p. 61).

Dans l'approche par compétences, les cours sont considérés comme des ressources permettant de développer les quatre compétences prévues dans le référentiel. Autrement dit, chaque cours est associé à l'une des compétences (pour les descriptifs des cours, voir p. ??).

Pour obtenir son année de licence, il faut valider chacune des quatre compétences (les modalités de validation et les règles de compensation sont expliquées à la page 53).

1. Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence publié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Cet arrêté fixe le cadre national pour l'obtention d'un diplôme de licence.

Une culture personnelle à construire

Pour obtenir un diplôme de licence *Lettres modernes*, un travail régulier dès le début de chaque semestre est indispensable : en décembre, il est déjà trop tard pour commencer à découvrir le riche programme de littérature, de linguistique ou d'ancien français ; il est tout aussi irréaliste d'espérer réussir l'épreuve de langue vivante en se remettant sérieusement à l'anglais (ou à l'allemand ou à l'espagnol) quelques jours seulement avant l'examen. ***Dès la rentrée universitaire, il faut préparer les examens et les contrôles continus !***

Les cours proposés en licence vous conduisent à découvrir des œuvres, des auteurs et vous donnent les moyens d'étudier les textes et de construire progressivement votre culture littéraire et votre culture tout court. Mais c'est vous-mêmes qui forgerez, au fil de vos études, votre univers culturel général, en vous appuyant sur des œuvres majeures du patrimoine français et mondial. Ce savoir requiert une lecture quotidienne, assidue, et ce ***dès la première année.***

Voici, pour celles et ceux qui souhaiteraient être guidés dans leurs choix, quelques suggestions de lecture :

<i>La Chanson de Roland</i>	LA ROCHEFOUCAULD : <i>Maximes</i>
MARIE DE FRANCE : <i>Les Lais</i>	MOLIÈRE : <i>Dom Juan, Le Misanthrope</i> , etc.
BÉROUL et THOMAS D'ANGLETERRE : <i>Le Roman de Tristan</i>	RACINE : les Tragédies
CHRÉTIEN DE TROYES : <i>Lancelot ou le Chevalier de la Charrette</i>	LA FONTAINE : <i>Fables</i>
RUTEBEUF : <i>Poésies</i>	PASCAL : <i>Pensées</i>
FROISSART : <i>Chroniques</i>	M ^{ME} DE LA FAYETTE : <i>La Princesse de Clèves</i>
CHARLES d'ORLÉANS : <i>Rondeaux et Ballades</i>	LA BRUYÈRE : <i>Les Caractères</i>
VILLON : <i>Œuvres poétiques</i>	BOSSUET : <i>Oraisons funèbres</i>
COMMYNES : <i>Mémoires</i>	MONTESQUIEU : <i>Les Lettres persanes</i>
MAROT : <i>L'Adolescence clémentine</i>	MARIVAUX : <i>Le Jeu de l'amour et du hasard, La Seconde Surprise de l'amour</i>
RABELAIS : <i>Pantagruel, Gargantua</i>	PRÉVOST : <i>Manon Lescaut</i>
DU BELLAY : <i>Les Regrets</i>	VOLTAIRE : <i>Zadig, Micromégas, Candide</i>
RONSAUD : <i>Les Amours</i>	DIDEROT : <i>Le Neveu de Rameau, Jacques le fataliste</i>
MONTAIGNE : <i>Les Essais</i>	
AGRIPPA D'AUBIGNÉ : <i>Les Tragiques</i>	
CORNEILLE : <i>L'Illusion comique, les grandes Tragédies</i>	

BEAUMARCHAIS : <i>Le Barbier de Séville, Le Mariage de Figaro</i>	<i>n'aura pas lieu</i>
LACLOS : <i>Les Liaisons dangereuses</i>	BERNANOS : <i>Journal d'un curé de campagne</i>
ROUSSEAU : <i>Les Confessions</i>	SARTRE : <i>La Nausée, Les Mains sales, Les Mots</i>
LAMARTINE : <i>Méditations poétiques</i>	CAMUS : <i>L'Étranger, La Peste, La Chute</i>
BALZAC : <i>La Peau de chagrin, Le Père Goriot, Eugénie Grandet</i>	PONGE : <i>Le Parti pris des choses</i>
STENDHAL : <i>Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme</i>	SAINT-JOHN PERSE : <i>Vents</i>
HUGO : <i>Hernani, Ruy Blas, Les Contemplations</i>	CHAR : <i>Fureur et Mystère</i>
MUSSET : <i>Les Caprices de Marianne, Lorenzaccio, Les Nuits</i>	IONESCO : <i>La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt</i>
NERVAL : <i>Les Filles du feu</i>	BECKETT : <i>En attendant Godot</i>
BAUDELAIRE : <i>Les Fleurs du Mal</i>	ROBBE-GRILLET : <i>Les Gommages</i>
FLAUBERT : <i>Madame Bovary, L'Éducation sentimentale</i>	SARRAUTE : <i>Le Planétarium</i>
BARBEY D'AUREVILLY : <i>Les Diaboliques</i>	BUTOR : <i>La Modification</i>
VERLAINE : <i>Poèmes saturniens</i>	SIMON : <i>La Route des Flandres</i>
ZOLA : <i>L'Assommoir, Germinal, L'Œuvre</i>	DURAS : <i>Moderato Cantabile</i>
MAUPASSANT : <i>Une Vie, Bel-Ami, Le Horla</i>	PEREC : <i>La Vie mode d'emploi</i>
RIMBAUD : <i>Illuminations</i>	MICHON : <i>Vies minuscules</i>
MALLARMÉ : <i>Poésies</i>	QUIGNARD : <i>Le Salon du Wurtemberg</i>
PROUST : <i>Du côté de chez Swann</i>	HOMÈRE, <i>L'Iliade ; L'Odyssée</i>
APOLLINAIRE : <i>Alcools</i>	SOPHOCLE, <i>Œdipe roi</i>
VALÉRY : <i>Charmes</i>	VIRGILE, <i>L'Énéide</i>
GIDE : <i>Les Caves du Vatican, Les Faux-Monnayeurs</i>	DANTE, <i>La Divine Comédie</i>
MAURIAC : <i>Thérèse Desqueyroux</i>	Miguel de CERVANTES, <i>Don Quichotte</i>
BRETON : <i>Nadja</i>	William SHAKESPEARE, <i>Le Songe d'une nuit d'été ; Macbeth ; Hamlet</i>
CLAUDEL : <i>Tête d'or, Le Soulier de satin</i>	Cao XUEQUIN, <i>Le Rêve dans le pavillon rouge</i>
GIONO : <i>Regain</i>	Daniel DEFOE, <i>Robinson Crusoé</i>
CÉLINE : <i>Voyage au bout de la nuit</i>	Johann Wolfgang von GOETHE, <i>Les Souffrances du jeune Werther</i>
MALRAUX : <i>La Condition humaine</i>	Jane AUSTEN, <i>Orgueil et préjugés</i>
CENDRARS : <i>L'Homme foudroyé</i>	Fédor DOSTOÏEVSKI, <i>Crime et châtiment</i>
GIRAUDOUX : <i>La Guerre de Troie</i>	Léon TOLSTOÏ, <i>Guerre et paix</i>
	Joseph CONRAD, <i>Au cœur des tén-</i>

<i>nèbres</i>	<i>Fureur</i>
Rabindranath TAGORE, <i>L'Offrande lyrique</i>	Virginia WOOLF, <i>Mrs. Dalloway</i>
Thomas MANN, <i>La Mort à Venise</i>	Gabriel GARCÍA MÁRQUEZ, <i>Cent ans de solitude</i>
Luigi PIRANDELLO, <i>Six personnages en quête d'auteur</i>	Toni MORRISON, <i>Beloved</i>
James JOYCE, <i>Ulysse</i>	Chinua ACHEBE, <i>Le Monde s'effondre</i>
Franz KAFKA, <i>Le Procès</i>	
William FAULKNER, <i>Le Bruit et la</i>	

Maîtrise du français

Plus encore que dans d'autres filières, la langue française est un outil et une clé d'accès à la fois à votre formation et à votre avenir professionnel. En *Lettres modernes*, une attention particulière est attachée à la maîtrise du français, à la qualité de l'expression orale et écrite des étudiants. Les erreurs peuvent peser sur la note.

Afin de travailler ses compétences en grammaire et en orthographe, tout en améliorant l'expression écrite et orale, des outils d'aide sont mis en place par l'ULCO : vous pouvez bénéficier d'une inscription gratuite sur la plateforme Voltaire (voir p.10).

Réussir en licence *Lettres modernes*

Les enseignants vous accompagnent tout au long de votre parcours de licence. Cependant, la clé de la réussite est entre vos mains :

- Travaillez régulièrement tout au long de chaque semestre, sans attendre la semaine des révisions. Acquérir des connaissances, développer des compétences, construire ses savoirs – tout cela nécessite du temps et de la réflexion.
- L'ULCO propose tout un ensemble d'aides à la réussite (voir : section suivante) – profitez-en.
- Profitez des ressources (livres, films, abonnements, documents numériques et bien d'autres) de la bibliothèque universitaire (www.bulco.univ-littoral.fr).

- Pour les étudiants en lettres, la lecture est un plaisir quotidien ! Soyez curieux, lisez les œuvres recommandées par vos enseignants et allez au-delà pour découvrir celles qui forment le patrimoine littéraire français et mondial. Une sélection d'ouvrages est proposée à la page 7-9.
- Assistez aux manifestations scientifiques – conférences, colloques, débats – organisées par l'université. Elles ouvrent de nouveaux horizons et développent votre culture générale.
- N'hésitez pas à parler de vos difficultés aux membres de l'équipe pédagogique, en particulier à votre directeur d'études.

Aides à la réussite

L'ULCO et le Département *Lettres et Arts* proposent plusieurs dispositifs pour vous aider à réussir vos études. Vous trouverez la présentation complète des aides à la réussite sur le site de l'ULCO (www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/).

Un(e) référent(e) APR vous accompagne tout au long de vos années de licence.

Tutorat : des tuteurs vous proposent des séances de soutien dans les matières enseignées en licence. Pour toute information, contactez Catherine HAMAN, référente tutorat (catherine.haman@univ-littoral.fr).

Projet Voltaire : l'ULCO propose aux étudiants un accès gratuit à la plateforme Projet Voltaire (www.projet-voltaire.fr), outil d'auto-formation en orthographe et en grammaire, qui vous permet d'améliorer votre niveau d'expression orale et écrite.

Pour obtenir un accès gratuit à la plateforme Voltaire, connectez-vous au formulaire disponible sur

www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/voltaire/

Pour toute information supplémentaire, contactez Dorota SIKORA, référente ULCO pour le Projet Voltaire (dorota.sikora@univ-littoral.fr).

Licence 1 *Lettres modernes* : présentation des cours (APC)

Licence 1 <i>Lettres modernes</i> semestre 1					
Compétence	Intitulé des modules	Volume Horaire		heures étudiant	Crédits ECTS
		CM	TD		
C1	Les grands courants de l'histoire littéraire	24		24	3
C1	Poésie : histoire et étude du genre	24		24	3
C1	Roman : histoire et étude du genre	24		24	3
C1	Histoire de la langue	24		24	3
C3	Grammaire	24		24	3
C3	Latin		48 (24x2 groupes)	24	2
C2	Méthodologie du travail universitaire	18		18	3
C2	Méthodologie des épreuves écrites (mod. optionnel)		20	20	3
C4	PPP : univers professionnel		20	20	2
C4	Informatique		48 (24x2 groupes)	24	2
C4	LANSAD (anglais, espagnol, allemand)		25	25	3
Licence 1 <i>Lettres modernes</i> semestre 2					
Compétence	Intitulé des modules	Volume Horaire		heures étudiant	Crédits ECTS
		CM	TD		
C1	Poésie : étude d'une œuvre ou d'un thème	24		24	3
C1	Roman : étude d'une œuvre ou d'un thème	24		24	3
C1	Littérature comparée	24		24	3
C3	Grammaire	24		24	3
C3	Linguistique	24		24	3
C3	Latin		48 (24x2 groupes)	24	2
C2	Pratique de la langue française (expression écrite & orale)	24		24	3
C4	Méthodologie documentaire	-	-	auto-formation	1
C4	Informatique		48 (24x2 groupes)	24x2	2
C4	LANSAD (anglais, espagnol, allemand)		25	25	3
C2	Module optionnel: sélection proposée à la rentrée			24	2
C2	Suivi Voltaire			auto-formation	2

Licence 1, semestre 1

C1 : Analyser un objet littéraire, culturel ou langagier

C1 Les grands courants de l'histoire littéraire

Enseignante : Megan MARCOTTE

Conçu dans une perspective chronologique, ce cours situera dans l'histoire les principaux courants littéraires et leurs grands auteurs, du Moyen-Âge au XXI^e siècle. Ce panorama sera illustré par des extraits d'œuvres et des documents iconographiques. L'objectif sera de donner une connaissance solide de l'arrière-plan littéraire, culturel et historique des textes, repère nécessaire à leur compréhension et à leur analyse.

Textes étudiés : La bibliographie sera fournie en cours.

Modalités d'évaluation : examen terminal

Type d'épreuve : questions de cours

Durée de l'épreuve : 2 heures

Documents autorisés : Aucun, sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants ERASMUS

C1 Poésie : Histoire et étude du genre

Enseignante : Aurélie BOUQUET

Panorama du genre poétique de l'Antiquité à nos jours permettant aux étudiants d'établir des repères chronologiques et d'inscrire les poètes rencontrés dans un courant littéraire. Panorama qui permettra aussi de conforter les bases d'analyse littéraire de la poésie classique.

Textes étudiés : Corpus varié contenant des textes poétiques de l'Antiquité au XXI^{ème} siècle autour d'une thématique commune.

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : contrôle de connaissances / mise en application des connaissances sur un texte

Durée de l'épreuve : 2 heures

Documents autorisés : aucun

C1 Roman : Histoire et étude du genre

Enseignante : Audrey LIÈRE

Étude du genre depuis son apparition, analyse de ses évolutions et variations, des grandes figures ayant jalonné son histoire.

Étude de la narratologie : quels outils apporte-t-elle à une meilleure compréhension des enjeux du récit.

Bibliographie : Des extraits d'œuvres ou de textes critiques distribués au fil du cours.

Modalités d'évaluation : Examen terminal

Type d'épreuve : dissertation ou commentaire composé

Durée : épreuve écrite de 3h

Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

C1 Histoire de la langue

Enseignante : Alycya LIBAERT

Ce cours sera une introduction à l'étude de l'histoire de la langue française. Nous aurons comme objectifs la découverte des différentes étapes de l'évolution de la langue, de son origine à nos jours, en découvrant les différentes influences qui l'ont enrichie. Puis, nous nous intéresserons également à la notion de *francophonie*, et au fait que la langue française soit encore aujourd'hui parlée dans de nombreux pays.

Textes étudiés : Corpus de texte fourni par l'enseignante.

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : questionnaire sur texte

Durée de l'épreuve : épreuve écrite de 2 heures

Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants Erasmus.

C2 : Produire un discours oral ou écrit

C2 Méthodologie du travail universitaire

Enseignante : Tina BIRAZ

La méthodologie du travail universitaire doit vous permettre de répondre efficacement aux attendus de la **L1** et acquérir les outils et les compétences nécessaires à votre réussite. Vous aborderez donc : un bilan de vos aptitudes, des outils pour l'organisation de vos idées, la recherche et la synthèse de l'information, **la prise de notes**, les stratégies d'apprentissage, l'analyse de documents, la mise en pratique d'une lecture efficace et active, le développement de votre esprit critique, **la rédaction de fiches de lecture la méthodologie de l'épreuve de dissertation et du commentaire composé.**

Vous mettrez également à l'épreuve votre maîtrise de la communication orale à travers la présentation et la confrontation de vos travaux.

Textes étudiés : Ils seront communiqués ultérieurement

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen final

Type d'épreuves : contrôle continu : présentation orale : 20 % ; examen final : 80 %

Durée : 2 heures

Documents autorisés : aucun

C2 Méthodologie des épreuves écrites (module optionnel)

Enseignante : Tina BIRAZ

La méthodologie des épreuves écrites doit vous permettre d'acquérir les outils nécessaires aux exercices de la dissertation et du commentaire composé. Ces épreuves écrites feront appel non seulement à une méthodologie précise, pour laquelle vous vous exercerez mais également à votre esprit critique et de synthèse, que vous développerez.

Textes étudiés : Ils seront communiqués ultérieurement.

Modalités d'évaluation : épreuve finale

Type d'épreuve : rédaction d'une introduction et d'un plan circonstancié d'un commentaire composé ou d'une dissertation selon le sujet proposé

Durée de l'épreuve : 2 heures

Documents autorisés : aucun

C3 : Analyser un fait de langue

C3 Grammaire

Enseignante : Audrey LIÈRE

Grammaire orthographique

Nous reverrons les bases de l'orthographe en prenant comme support la plateforme Projet Voltaire et aborderons également des notions de grammaire «pure» telles que les classes grammaticales et les fonctions.

Les cours, dispensés durant les semestres 1 et 2, feront l'objet d'une progression dans la difficulté des notions abordées.

Bibliographie :

NARJOUX et MOREL, *Le Grevisse de l'étudiant*, Deboeck, 2021

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu *via* la plateforme et examen terminal (présence obligatoire à chaque épreuve)

Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 1h30

Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus.

C3 Latin

Enseignante : Stéphanie MANTION

Ce cours, de 2h par semaine, répondra à un double objectif : amener les étudiants de *Lettres Modernes* à explorer les racines de la langue française ; élargir leur culture générale, par la découverte des œuvres, des figures ou des mythes antiques qui ont irrigué et irriguent encore la culture à la fois savante et populaire.

Le cours consistera ainsi :

- d'une part, en une initiation aux rudiments de la langue latine (principaux éléments de morphologie verbale et nominale, lexique et syntaxe de base) et à la traduction progressive de textes latins adaptés (pour les étudiants ayant déjà pratiqué la langue latine, il s'agira alors de consolider leurs connaissances) ;
- d'autre part, en une exploration de la culture latine (mythes fondateurs, grandes figures, événements capitaux. . .), mise en regard avec les œuvres modernes et contemporaines qui s'en sont inspirées.

Usuels recommandés :

F. GAFFIOT, *Dictionnaire Latin-Français* (version abrégée), éd. Hachette
M. DESROCHES et E. MARTIN, *100 % Latin*, éd. Ellipses

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu (interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire) + examen terminal

Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 2 heures (traduction + analyse de documents)

Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

C4 : Construire son projet professionnel

C4 Projet personnel et professionnel (PPP) : Approche des différents univers professionnels

Animateurs : Tina BIRAZ, des professionnels

Sensibiliser les étudiants à la diversité des métiers, des secteurs professionnels et des structures en relation avec la licence de lettres modernes :

- Préparation des rencontres avec les conférenciers (comportement, préparation des questions)
- Présence aux conférences réalisées par des professionnels (thèmes abordés : description des métiers du secteur, et de la structure, qualités et compétences nécessaires pour occuper le poste, parcours, difficultés, etc.)

Modalités d'évaluation : examen terminal ; examen de seconde session : épreuve du CEL

Durée de l'examen :

Type d'épreuve : Épreuve pendant le cours organisé par le CEL et participation obligatoire et contrôlée aux conférences métiers.

Documents et matériel autorisés : Aucun

C4 Informatique : Compétences numériques

Enseignants : Jocelyn DRUEL (Dunkerque), Alexandre LEMAIRE (Boulogne)

Objectifs généraux : Créer des documents textes structurés, concevoir des diaporamas, acquérir les bases du tableur et préparer à la certification PIX.

Descriptif du contenu :

- Traitement de texte : structure hiérarchique, mise en forme, illustrations, mise en page, méta-données et liens ;
- Diaporama : conception d'une présentation, mise en forme, enrichissement et diffusion ;
- Tableur : réalisation d'une feuille de calcul avec graphiques, formules, fonctions, adressage des cellules et formatage conditionnel ;
- Pix : préparation à la certification pix

Organisation pédagogique : 24 h TD comprenant la session de certification

Modalités d'évaluation : Le module sera évalué par un contrôle continu :

- 50% par des activités surveillées ou réalisées en autonomie :
 - * toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage
 - * les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres
- 50% par la certification pix (600 pix certifiés pour avoir 20) :
 - * avant cette certification, le candidat devra s'être positionné sur au moins 5 compétences sur <https://pix.fr>
 - * la session de certification est surveillée, dure 2h maximum et contrôle le niveau pix atteint par le candidat

Session de rattrapage :

- 50% par des activités surveillées ou réalisées en autonomie
- 50% par les compétences pix

C4 : Lansad : anglais, espagnol ou allemand

Enseignants LANSAD

La formation en langues vivantes est assurée dans le cadre du LANSAD (LANGue pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Les étudiants des trois années de la Licence de Lettres Modernes seront répartis par groupes de niveaux, après avoir passé un test de positionnement. Le programme comporte, pour chacun des deux semestres, 24 heures de cours et 10 heures minimum de travail personnel, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet : <http://crl.univ-littoral.fr/>).

Textes étudiés :

Chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen :

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre :

- Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (PO, production en continu et/ou interaction), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.
- Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Écrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.
- En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué («carnet de bord»). Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1+ du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL).

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année, les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Conformément au cadrage ULCO, le seuil d'ouverture de groupe de TD est fixé à un minimum de 10 étudiants.

Licence 1, semestre 2

C1 : Analyser un objet littéraire, culturel ou langagier

C1 Poésie : étude d'une œuvre ou d'un thème

Enseignant : François BERQUIN

Nous nous intéresserons cette année à la notion de lyrisme et à sa mise en question depuis la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Textes étudiés : Charles BAUDELAIRE, *Les Fleurs du mal* et *Le Spleen de Paris*.

Modalités d'évaluation : examen final

Type de l'épreuve : commentaire composé

Durée de l'épreuve : 4 heures

Documents autorisés : les œuvres de Baudelaire inscrites au programme

C1 Roman : étude d'une œuvre ou d'un thème

Enseignante : Cécilia TERNISIEN

Nous étudierons la déambulation dans des extraits de romans (Michel Butor, André Pieyre de Mandiargues, Patrick Modiano, Georges Pérec,

etc.) afin d'envisager l'évolution de l'esthétique du roman contemporain dans des univers romanesques majeurs dans la littérature française.

Bibliographie générale :

- *Histoire de la littérature récente*, t. 1 et 2, O. Cadiot, Gallimard, coll. «Folio», t.1, et t. 2, éd. POL.
- *Réparer le monde. La Littérature française face au XXI^e siècle*, Alexandre Gefen, éd. Corti, coll. «Les Essais».
- *Fins de la littérature. Esthétique de la fin* (dir. L. Demanze et D. Viart), t. 1 et 2, éd. Armand Colin, coll. «Recherches».
- *Fins de la littérature. Historicité de la littérature contemporaine* (dir. L. Demanze et D. Viart), éd. Armand Colin, coll. «Recherches».

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : questions de réflexion, de cours et exercices d'application du cours

Durée : 2 heures

Documents autorisés : Ni document, ni téléphone portable ou matériel informatique autorisé.

C1 Littérature comparée

Enseignant : Francky DONSE

Phèdre et ses variations à travers le temps

Nous étudierons comment, d'Euripide à Sarah Kane, le personnage de Phèdre dévoile la notion de tragique à travers les époques. Nous mettrons en lumière également la notion de catharsis et le tragique cornélien *versus* le tragique racinien. Ce cours aura aussi pour objectif de rappeler les principales notions dramaturgiques.

Textes étudiés :

Euripide, *Hippolyte*

Sénèque, *Phaedra*

Racine, *Phèdre*

Sarah Kane, *L'Amour de Phèdre, (Phaedra's love)*

Bibliographie : Une bibliographie détaillée sera fournie au premier cours.

Modalités d'examen : examen terminal
Durée : épreuve écrite de 4 heures
Type d'épreuve : dissertation
Documents autorisés : les œuvres étudiées

C2 : Produire un discours oral ou écrit

C2 Pratique de la langue française (expression écrite et orale)

Enseignante : Audrey LIÈRE

Expression écrite : entraînement à la contraction de texte (textes tirés d'essais ou de magazines)

Expression orale : exposés individuels de 10 à 15 minutes ; le sujet sera choisi par l'étudiant.e en accord avec l'enseignante

Bibliographie : Des documents seront distribués en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu, présence obligatoire à chaque évaluation

Type d'épreuve :

- *Expression orale* : exposé (50% de la note finale)
- *Expression écrite* : épreuve de contraction de texte d'une durée de 2 heures au dernier cours (50% de la note finale)
- Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

C2 Auto-formation Voltaire

Encadrement et suivi : Audrey LIÈRE

C2 Module optionnel : une sélection est proposée à la rentrée

Ce module, à choisir obligatoirement dans une formation autre que la licence *Lettres Modernes*, sera évalué selon les modalités définies dans la maquette de cette formation.

C3 : Analyser un fait de langue

C3 Grammaire

Enseignante : Audrey LIÈRE

Grammaire orthographique

Nous reverrons les bases de l'orthographe en prenant comme support la plateforme Projet Voltaire et aborderons également des notions de grammaire «pure» telles que les classes grammaticales et les fonctions.

Les cours, dispensés durant les semestres 1 et 2, feront l'objet d'une progression dans la difficulté des notions abordées.

Bibliographie :

NARJOUX et MOREL, *Le Grevisse de l'étudiant*, Deboeck, 2021

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu *via* la plateforme et examen terminal (présence obligatoire à chaque épreuve)

Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 1h30

Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus.

C3 Linguistique

Enseignante : Dorota SIKORA

La linguistique est une discipline scientifique qui étudie la langue en général et les langues en particulier dans toutes leurs manifestations. Contrairement aux manuels de grammaire scolaire, les travaux de linguistes ne sont pas normatifs : plutôt que de décider ce qui est correct et ce qui ne l'est pas, leur objectif est de décrire et d'expliquer les phénomènes langagiers. Le cours présentera brièvement l'histoire des idées linguistiques pour se focaliser ensuite sur les différents angles d'approche dans l'étude de la langue.

Modalités d'évaluation : examen terminal

Type d'épreuve : questions de cours et questions d'analyse. L'évaluation

porte sur la connaissance du contenu et des notions de cours.

Durée de l'épreuve : 2 heures

Documents autorisés : aucun

C3 Latin

Enseignante : Stéphanie MANTION

Le cours de Latin Semestre 2 s'inscrit dans la continuité logique du semestre précédent. À l'instar du cours de Latin Semestre 1, il comprendra deux parties :

- l'une sera consacrée à l'étude de la langue latine et à la traduction (il s'agira donc de poursuivre l'étude de la grammaire et de s'exercer à la traduction) ;
- l'autre sera consacrée à la culture latine et à ses échos plus récents.

Usuels recommandés :

F. GAFFIOT, *Dictionnaire Latin-Français* (version abrégée), éd. Hachette

M. DESROCHES et E. MARTIN, *100% Latin*, éd. Ellipses

Modalités d'évaluation : contrôle continu et examen terminal

Type d'épreuve :

- contrôle continu (interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire)
- examen terminal (épreuve écrite : traduction + analyse de documents)

Durée de l'épreuve terminale : 3 heures

Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

C4 : Construire son projet professionnel

C4 Informatique : Projet numérique

Enseignants : Jocelyn DRUEL

Objectifs généraux : Créer des documents complexes

Descriptif du contenu :

- Traitement de texte : réalisation d'un document de type rapport

(document maître, index, bibliographie, sections, mise en page complexe) ;

- Traitement de texte : création d'un livre électronique ;
- Publication assistée par ordinateur : réalisation d'un journal ou d'une affiche ;
- Dessin : création d'images et d'organigrammes.

Organisation pédagogique : 24 h TD

Modalités d'évaluation : Le module sera évalué par un contrôle continu :

- activités surveillées ou réalisées en autonomie :
 - * toute activité doit être rendue : en cas d'absence justifiée, se rapprocher de l'enseignant pour les modalités de rattrapage
 - * les étudiants dispensés de TD pourront passer toutes les activités surveillées en fin de semestre mais devront rendre les activités non surveillées en même temps que les autres

Session de rattrapage : épreuve surveillée et/ou activités à réaliser en autonomie avant la session de rattrapage

C4 Méthodologie documentaire

Responsable : Valérie FOURDRIGNER (valerie.fourdrignier@univ-littoral.fr)

Appui : des tuteurs pédagogiques sur rendez-vous

Nota bene :

- La formation à la méthodologie documentaire se déroule au semestre 1, mais la note sera enregistrée au semestre 2.

La méthodologie documentaire c'est l'art de savoir chercher... et trouver des informations. Vous aurez besoin de ces compétences pour mener à bien vos recherches qui seront de plus en plus complexes au fil de vos études.

La BULCO est à la fois le lieu (physique et virtuel) pour vos recherches, mais aussi un partenaire qui vous accompagnera et vous aidera pour la réussite de vos études.

En L1, deux compétences doivent être acquises au semestre 1 :

1. Se repérer dans son environnement documentaire

Un dispositif de formation à distance, [CAP SUR LA METHODOC](#), permet d'acquérir progressivement des connaissances essentielles pour s'approprier les services et les ressources de la BU : EMBARQUER (se repérer dans son environnement documentaire) et

CABOTER(savoir trouver un document), sont les deux niveaux de base de première année.

Compétences à acquérir : Connaître la BULCO / Identifier les documents et décrypter une référence bibliographique / Les trouver sur Calypso ou sur une base de données / Gérer son compte-lecteur

Estimation du temps de travail : 10 heures

Modalités d'évaluation : questionnaire sur Moodle, espace «Réussite Méthodologie documentaire» (2 essais, la meilleure note prise en compte). Cette note compte pour 50% de la note du Module.

2. **Initiation à l'intégrité scientifique : prévenir le plagiat**

Les étudiants doivent également maîtriser les règles de citation pour ne pas plagier dans leurs travaux universitaires. La leçon «Citer c'est gagner! Prévenir le plagiat» doit être suivie intégralement sur Moodle dans l'espace «Réussite Méthodologie documentaire». C'est uniquement lorsqu'elle est terminée que s'ouvre un 2^e questionnaire portant sur l'identification du plagiat et les règles de citation.

Compétences à acquérir : identifier les différentes formes possible du plagiat / Connaître les règles de citation selon le format Chicago A / Citation directe et citation indirecte / Rédiger une bibliographie

Modalités d'évaluation : questionnaire sur Moodle, espace «Réussite Méthodologie documentaire» (1 seule tentative). Cette note compte pour 50% de la note du Module.

Rattrapage proposé avec un questionnaire sur Moodle (une seule possibilité).

C4 Lansad : anglais, espagnol ou allemand

Enseignants LANSAD

Pour la présentation de l'UE LANSAD, voir le descriptif du semestre 1 et ses modalités d'évaluation, p. [18](#).

Licence 2 *Lettres modernes* : présentation des cours (APC)

Semestre 3					
Compétence	Intitulés des cours	CM	TD	Heures face à face étudiants	Crédits ECTS
C1	Théâtre : histoire et étude du genre	12,0	12,0	24	3
C1	Littérature : Moyen-Âge et XVIe siècle	12,0	12,0	24	3
C1	Littérature comparée	12,0	12,0	24	3
C1	Arts et culture : filmologie	12,0	12,0	24	3
C2	Option 1 : professionnalisante/LV2/autre option		24,0	24	2
C2	Saé		20,0		3
C3	Ancien français	12,0	12,0	24	3
C3	Linguistique	12,0	12,0	24	3
C3	Latin		24,0	24	2
C4	PPP : Initiation à la construction du projet professionnel		13,0	13	2
C4	LANSAD		25,0	25	3
Semestre 4					
	Intitulés des cours	CM	TD	Heures face à face étudiants	Crédits ECTS
C1	Théâtre : étude d'une œuvre ou d'un thème	12,0	12,0	24	3
C1	Littérature du XVIII et du XIXe siècle	12,0	12,0	24	3
C1	Littérature et culture	12,0	12,0	24	3
C2	Analyse stylistique et rhétorique des textes	12,0	12,0	24	3
C2	Option 2 : Atelier Piscine/LV2/autre option		24,0		2
C3	Grammaire et structures de la langue	12,0	12,0	24	3
C3	Ancien français	12,0	12,0	24	3
C3	Linguistique	12,0	12,0	24	3
C3	Latin		24,0	24	2
C4	Option 1 : professionnalisante/LV2/autre option		24,0	24	2
C4	LANSAD		25,0	25	3
	TEDS		30,0	en auto-formation	2

Licence 2, semestre 3

Compétence 1 : Analyser un objet littéraire, culturel ou langagier

C1 Théâtre : histoire et étude du genre

Audrey LIÈRE

Ce cours a pour objectif d'offrir un panorama du théâtre français, depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Nous aborderons les différentes formes théâtrales dans leur évolution, et nous nous appuierons sur l'analyse d'extraits d'œuvres majeures dont la lecture intégrale est vivement conseillée. Nous ouvrirons sur une école du spectateur.

Bibliographie : La bibliographie sera communiquée au fur et à mesure des besoins.

Modalités d'évaluation : Examen terminal

Type d'épreuve : dissertation

Durée : 3 heures

Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

C1 Littérature : Moyen-Âge et xvi^e siècle

Enseignant : Jean DEVAUX

Le renouveau de l'écriture poétique (XIV^e-XV^e siècles)

Du *Voir Dit* de Guillaume de Machaut aux *Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, la poésie de l'automne du Moyen Âge et du siècle de la Renaissance est marquée en profondeur par l'intense activité intellectuelle qui caractérise cette époque bouillonnante. Le commentaire d'extraits d'auteurs variés permettra d'offrir un large éventail de ce renouveau. Ainsi le cours visera-t-il à mettre en exergue les traits fondamentaux de cette période déterminante de notre histoire littéraire.

Bibliographie : La bibliographie critique sera communiquée au fil du cours.

Choix de textes :

Guillaume DE MACHAUT, *Le Livre du Voir Dit*, éd. et trad. P. IMBS, J. CERQUIGLINI-TOULET, Paris, Librairie générale française, 1999 (*Lettres gothiques – Le Livre de Poche*, 4557).

Eustache DESCHAMPS, *Anthologie*, éd. et trad. Cl. DAUPHANT, Paris, Librairie générale française, 2014 (*Lettres gothiques – Le Livre de Poche*, 32861).

Christine DE PIZAN, *Écrire d'amour. Parler de soi*, éd. et trad. S. DELALE et L. DUGAZ, Paris, Librairie générale française, 2023 (*Lettres gothiques – Le Livre de Poche*, 36687).

François VILLON, *Poésies*, éd. et trad. J. DUFOURNET, Paris, Flammarion, 1992 (GF, 741).

Clément MAROT, *Œuvres complètes*, éd. Fr. RIGOLOT, 2 vol., Paris, Flammarion, 2007 (GF, 1231, 1385).

Pierre DE RONSARD, *Discours. Derniers vers*, éd. Y. BELLENGER, Paris, Garnier-Flammarion, 2000 (1^{re} éd., 1979) (GF, 316).

Agrippa D'AUBIGNÉ, *Les Tragiques*, éd. J.-R. FANLO, 2 vol., Paris, Champion, 2003 (*Textes de la Renaissance*, 6).

Modalités d'examen :

Examen terminal : épreuve écrite

Durée : 3 heures

Type d'épreuve : questions d'histoire littéraire, commentaire d'extraits analysés en cours

Documents autorisés : aucun

C1 Littérature comparée

Enseignante : Marie-Agathe TILLIETTE

Romantismes européens

Nous aborderons dans ce cours différents enjeux, tant contextuels que littéraires, du théâtre romantique considéré dans une perspective européenne. Nous nous appuierons principalement sur un corpus constitué de trois œuvres théâtrales majeures : *Les Brigands* (1781) de Schiller, œuvre emblématique du *Sturm und Drang*, *Hernani* (1830) de Victor Hugo, qui a donné lieu à une célèbre « bataille », et ce qu'on peut considérer comme son pendant espagnol, *Don Alvaro ou la Force du destin* (1835) du duc de Rivas.

Textes étudiés :

Friedrich SCHILLER, *Les Brigands*, [1781], trad. Sylvain Fort, Paris, L'Arche, 1998.

Victor HUGO, *Hernani*, [1830], éd. Yves Gohin, Paris, Gallimard, «folio théâtre», 1995.

Duc DE RIVAS, [1835], *Don Alvaro ou la Force du destin*, trad. Georges Zaragoza, Paris, GF Flammarion, 2002.

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : dissertation

Durée de l'épreuve : 4 heures

Documents autorisés : aucun

C1 Arts et culture : filmologie

Enseignant : Carl VETTERS

Aspects de l'expression cinématographique

Le cours préparera les participants à l'analyse de séquences de films. Plus précisément, les aspects suivants seront étudiés (liste non exhaustive) :

- Introduction au langage cinématographique
- Le modèle sémio-pragmatique de R. Odin
- Temps et espace au cinéma
- Mise en scène de la parole
- Cinéma et identité
- Questions de style (liste non exclusive)
 - Le modèle classique hollywoodien
 - Dogme 93 et autres nouveaux réalismes
 - Le style postmoderne (Tarantino/Coen)

Documents étudiés : Divers fragments de longs métrages et courts métrages de la période 1930-2023.

Modalités d'évaluation : épreuve écrite

Type d'épreuve : analyse d'une séquence

Durée : 2 heures

Documents autorisés : illimités

Compétence 2 : Produire un discours oral ou écrit

C2 Option : professionnalisante/LV2/autre option

Enseignante : Valentine DUSSUEIL

Mission CAPES

Ce cours propose une introduction à l'analyse stylistique des textes, dans la perspective des épreuves du concours d'enseignement du second degré (CAPES), qui comporte l'étude stylistique d'un texte à l'écrit et une explication linéaire d'un texte littéraire d'une vingtaine de lignes, à l'oral. Il s'attachera en particulier à l'analyse de la composition d'un texte et de son énonciation. Des textes empruntés à des siècles et à des genres différents (poésie, roman, théâtre) serviront de support au cours.

Bibliographie indicative : CALAS, Frédéric, *Introduction à la stylistique*, Paris, Hachette, [réed.] 2016.

Lexique des termes littéraires, Michel JARRETY (dir.), Le Livre de Poche, 2001.

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu intégral. Deux évaluations écrites en temps limité seront proposées.

C2 Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAé)

Enseignante : Audrey LIÈRE

La féminisation des noms et de la langue à travers les siècles, un reflet de la société française

Ce cours mobilisera quelques cours en présentiel mais fera la part belle à l'autonomie des étudiants. En effet, la thématique choisie fera l'objet de travaux de groupes, de recherches individuelles et collectives afin d'aborder le fait de langue proposé.

Les notions de grammaire, d'orthographe seront liées à l'évolution de notre société, avec comme point central l'évolution de la place de la femme.

Modalités d'évaluation : Les étudiants devront proposer le fruit de leurs travaux sous la forme d'une exposition au sein de l'université.

Compétence 3 : Analyser un fait de langue

C3 Ancien français

Enseignante : Alycya LIBAERT

Ce cours sera une introduction à l'étude de l'ancien français. Nous aborderons les notions élémentaires en termes de traduction, phonétique historique, sémantique, morphologie nominale et adjectivale :

- sensibilisation à la traduction de l'ancien français à partir d'extraits de textes,
- initiation à la sémantique,
- notions de base en syntaxe médiévale,
- phonétique historique : règles d'accentuation du latin classique, bouleversement vocalique du latin vulgaire, traitement des voyelles atones, diphtongaison des voyelles toniques libres, traitement des consonnes intervocaliques.

Textes étudiés : Corpus de texte fourni par l'enseignante.

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : questionnaire sur texte

Durée de l'épreuve : épreuve écrite de 2 heures 30

Documents autorisés : aucun sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants Erasmus.

C3 Linguistique

Enseignante : Audrey LIÈRE

Pourquoi un pronom peut-il, en dehors de toute logique grammaticale, continuer à référer à un antécédent qu'il ne représente plus ? Que se joue-t-il au niveau des formes et de la compréhension quand pronom et antécédent ne coïncident plus ?

Bibliographie : La bibliographie sera communiquée au fur et à mesure des besoins.

Modalités d'évaluation : examen terminal

Type d'épreuve : questions de cours et exercices d'application

Durée de l'épreuve : épreuve écrite de 2h

Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

C3 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Ce cours, de 2h par semaine, s'inscrit dans la continuité du cours de Latin dispensé en première année de Licence *Lettres modernes*. Il sera articulé selon deux axes :

- l'étude de la langue latine et le développement des compétences de traduction
- l'exploration de la culture et de la littérature antiques (figures et événements notables, principaux auteurs, œuvres et genres littéraires majeurs), dans un dialogue constant avec les arts, cultures et littératures postérieurs qui s'en sont inspirés.

Usuels recommandés :

- un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)
- lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette
- une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres*)

latines, éd. Magnard – ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)
• un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NÉRAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu (interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire) + examen terminal

Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 3 heures (traduction + analyse de documents)

Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

Compétence 4 : Construire son projet professionnel

C4 Projet personnel et professionnel (PPP) : Initiation à la construction du projet professionnel

Enseignante : Tina BIRAZ

Réflexion sur le projet professionnel. Thèmes abordés :

- Dégager des compétences d'une expérience professionnelle, d'un enseignement.
- Identifier et valoriser son profil professionnel.
- Réfléchir à son projet de poursuite d'études (définition des métiers, des secteurs, des formations en lien avec le projet, interviewer des professionnels).
- Découvrir l'entrepreneuriat (CEL).

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : Épreuve du CEL à la fin du cours et réalisation de deux interviews de professionnels.

Seconde session : Épreuve du CEL.

LANSAD : langue vivante (anglais, allemand, espagnol)

Enseignants LANSAD

La formation en langues vivantes est assurée dans le cadre du LANSAD (LANGue pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Les étudiants des trois années de la Licence de Lettres modernes seront répartis par groupes de niveaux, après avoir passé un test de positionnement. Le programme

comporte, pour chacun des deux semestres, 24 heures de cours et 10 heures minimum de travail personnel, en autonomie guidée au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL ou à distance sur Internet : <http://crl.univ-littoral.fr/>).

Textes étudiés :

Chaque enseignant distribuera les documents pendant les cours.

Modalités d'examen :

Chaque étudiant est évalué en langues au moyen de 6 évaluations donnant lieu à 3 notes par semestre :

- Les évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (PO, production en continu et/ou interaction), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Orale (PLO) représentant 40% de la note semestrielle.
- Les évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), donnent lieu à une note de Pratique de la Langue Écrite (PLE) représentant 40% de la note semestrielle.
- En complément des enseignements, les étudiants effectuent au minimum 10 heures de travail en autoformation guidé au Centre de Ressources en Langues (dans les lieux d'accueil du CRL) ou à distance sur Internet. Ce travail, évalué en deux périodes, donne lieu à une note de Travail en Autoformation Guidée (TAG) représentant 20% de la note semestrielle.

L'autoformation est comprise comme le moment où l'étudiant choisit ses modalités d'apprentissage avec les moyens offerts par le dispositif LanSAD (outils du CRL, ateliers de conversation, tutorat, CALAO...), en fonction de son niveau de départ, de son potentiel et de ses objectifs. Elle est guidée par l'enseignant qui prendra en compte dans sa notation : la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué («carnet de bord»). Le niveau minimum requis en Licence est le niveau B1+ du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL).

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 :

- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est supérieure à 10, la note est conservée en session 2
- si l'une (ou plusieurs) des 3 notes est inférieure à 10, l'étudiant repasse la PLO, la PLE ou le TAG correspondant en session 2.

Dans le cas de l'UE LanSAD non acquise en session 1 et 2, pour un étudiant doublant son année, les notes de PLE, PLO et TAG ne sont pas conservées ; l'étudiant doublant doit repasser l'intégralité des épreuves de l'UE (3 notes).

Licence 2, semestre 4

Compétence 1 : Analyser un objet littéraire, culturel ou langagier

C1 Théâtre : étude d'une œuvre ou d'un thème

Enseignante : Nadège LE LAN

Après le cours de Théâtre au semestre 3, il s'agira de poursuivre l'étude du genre et d'approcher une œuvre écrite pour la scène. Nous nous intéresserons au contexte de la création, à l'écriture, à la scénographie, à la représentation et à la réception.

Textes étudiés :

Boris VIAN, *Le Chevalier de Neige*, préface de Noël ARNAUD, Le Livre de Poche

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : dissertation ou commentaire composé (au choix)

Durée de l'épreuve : 4 heures

Documents autorisés : aucun

C1 Littérature du XVIII^e et XIX^e

Enseignante : Valentine DUSSUEIL

La représentation littéraire de l'esclave et de l'esclavage dans le roman, des Lumières au Romantisme

Ce cours vise à interroger la représentation de l'esclave et de l'esclavage dans trois œuvres romanesques parues dans des contextes d'écriture différents. Outre les aspects thématiques et narratologiques, les séances permettront d'étudier et de comparer deux grands mouvements culturels fondateurs, les Lumières au XVIII^e siècle et le Romantisme au XIX^e

siècle.

Œuvres intégrales étudiées :

Jean-François DE SAINT-LAMBERT, *Ziméo*, 1769. (édition recommandée : *Trois contes philosophiques*, Diderot, Saint-Lambert, Voltaire, Étonnants classiques, 2017)

Bernardin DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, 1788. (édition recommandée : Bernardin DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie*, Le Livre de Poche, 2019)

Claire DE DURAS, *Ourika*, 1823. (édition recommandée : M^{me} DE DURAS, *Ourika*, GF, 2025)

Bibliographie : La bibliographie critique sera communiquée pendant le cours.

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu et examen terminal (épreuve écrite)

— contrôle continu : contrôle de lecture et exposé pendant le cours

— examen terminal : dissertation

Durée de l'épreuve terminale : 4 heures

Documents autorisés pour l'examen terminal : aucun

C1 Littérature et culture

Enseignante : Audrey LIÈRE

Histoire de la littérature féminine et féministe en France

Nous aborderons à travers diverses œuvres la parole féministe en littérature. Comment cette parole a-t-elle pu se faire entendre progressivement, permettant aux femmes d'occuper une place légitime dans la société (bien que souvent mise à mal) ?

Bibliographie : Diverses œuvres de Simone de Beauvoir, Leïla Slimani, Virginie Despentes (avec un avertissement au lecteur), Annie Ernaux...

Modalités d'évaluation : contrôle continu, présence obligatoire à chaque évaluation

Type d'épreuve : exposé et interrogation écrite (au dernier cours)

Durée de l'épreuve écrite : 1h30

Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

Compétence 2 : Produire un discours oral ou écrit

C2 Analyse stylistique et rhétorique des textes

Enseignante : Cécilia TERNISIEN

- Qu'est-ce que le style ?
- Qu'est-ce que la stylistique ?
- Qu'est-ce que la rhétorique ?
- L'analyse stylistique du texte littéraire : initiation

Bibliographie :

Michèle AGUIEN & Georges MOLINIÉ, *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, 1996, LGF, coll. «La Pochothèque – Encyclopédies d'aujourd'hui».

Pierre FONTANIER, *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977.

Joëlle GARDES-TAMINE, *La Stylistique*, 1997, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus", 2005.

Catherine FROMILHAGUE, *Les Figures de style*, 1999, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus", 2005.

Catherine FROMILHAGUE & Anne SANCIER, *Introduction à l'analyse stylistique*, 1999, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus", 2005.

Laurent JENNY, *La Parole singulière*, Paris, Belin, 1990.

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : questions de cours et exercices d'application

Durée : 2 heures

Documents autorisés : Ni document, ni téléphone portable ou matériel informatique autorisé.

C2 Option : Atelier d'expression (/LV2/autre option)

Animatrice : Emmanuelle DELPLACE

Cet atelier, proposé exclusivement aux L2 *Lettres modernes*, a pour but de vous entraîner par groupe à la prise de parole en public, mais pas

seulement. Vous travaillerez la gestuelle du corps, les mouvements, le regard pour capter votre auditoire. Nous vous proposerons des improvisations, mais aussi des lectures expressives et la mise en voix de textes littéraires afin de faire vivre un extrait de roman, résonner un poème, faire entendre une scène de théâtre.

Ces techniques d'élocution et de confiance en soi seront autant d'exercices qui permettront de vous sentir à l'aise lors de prise de parole en public durant vos études mais aussi dans vos diverses situations professionnelles futures.

7 séances de 2h (d'octobre à novembre 2025) deux groupes par jour :

- à Dunkerque les jeudis de 13h-15h et 15h30-17h30
- à Boulogne sur mer les vendredis de 11h30-13h30 et 14h-16h

Modalités d'évaluation : présence obligatoire aux 7 séances et à la restitution (oral) les 4 ou 5 décembre 2025

Type d'épreuve : évaluation par la metteuse en scène tout au long des 7 séances et oral final sur un texte littéraire (seul ou en groupe)

Autorisés pour l'oral : texte et décor/accessoires

Compétence 3 : Analyser un fait de langue

C3 Grammaire et structures de la langue

Enseignante : Audrey LIÈRE

Dans la continuité des cours de première année, nous poursuivrons l'étude des bases de l'orthographe en prenant comme support la plateforme Projet Voltaire et aborderons également des notions de grammaire "pure" telles que les classes grammaticales et les fonctions.

Bibliographie :

NARJOUX et MOREL, *Le Grevisse de l'étudiant*, Deboeck, 2021

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu *via* la plateforme et examen terminal (présence obligatoire à chaque épreuve)

Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 1h30

Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue français pour les étudiants Erasmus

C3 Ancien français

Enseignante : Alycya LIBAERT

À la poursuite de Renart

«Il n'existe pas un mais des Romans de Renart, plusieurs collections, plusieurs anthologies d'histoires, de 'branches' conservées par des manuscrits différents dont chacun présente son Roman de Renart. Ici, les vingt branches offrent les principales étapes de la carrière de Renart, de sa naissance à son apothéose impériale. Tout se passe comme si les auteurs avaient voulu faire un bouquet flamboyant de tous les types de mésaventures agréables ou malheureuses de Renart jusqu'à ce qu'il obtienne une place de choix, probablement définitive, à la cour.» (Jean DUFOURNET).

Ce document sera pour nous l'occasion d'approfondir l'étude de la langue du XII^e siècle. Le cours permettra un perfectionnement des méthodes de traduction et de lexicologie. Il s'agira également de s'initier à la syntaxe médiévale (démonstratifs, articles, négation, etc.) et d'étudier les adjec-

tifs qualificatifs en morphologie.

Textes étudiés : *Le Roman de Renart*, tome 1 (Branches I-XI), édition bilingue établie, traduite, présentée et annotée par Jean DUFOURNET, Laurence HARF, Marie-Thérèse DE MEDEIROS et Jean SUBRENAT.

Modalités d'évaluation : examen final

Type d'épreuve : épreuve écrite(traduction d'un extrait + questions de grammaire)

Durée de l'épreuve : 2 heures 30

Documents autorisés : aucun, sauf un dictionnaire unilingue pour les étudiants Erasmus

C3 Linguistique

Enseignante : Dorota SIKORA

Observer, penser, analyser une langue

Qu'on l'apprenne ou qu'on l'enseigne, qu'on écrive ou qu'on lise, une langue est à la fois une matière première et un outil. Nous nous servons de moyens que nous offre une langue (des phonèmes, des lexèmes, des morphèmes, des structures syntaxiques, etc.) aussi bien pour formuler nos idées dans une conversation ou dans un texte littéraire que pour analyser et expliquer nos propos ou ceux des autres.

Nous étudierons des notions linguistiques permettant de comprendre le fonctionnement d'une langue, en nous intéressant aux moyens qui permettent de créer de nouvelles significations (la composition, la dérivation). Nous serons ainsi conduits à réfléchir en particulier sur l'écart – si important en français – entre le code oral et écrit.

Bibliographie : Les références bibliographiques utiles seront communiquées au fil des cours.

Modalités d'évaluation : examen terminal

Type d'épreuve : questions de cours et questions d'analyse. L'évaluation porte sur la connaissance du contenu et des notions de cours.

Durée de l'épreuve : 2 heures

Documents autorisés : aucun

C3 Latin

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Ce cours s'inscrit dans la continuité du semestre précédent. À l'instar du cours de Latin du semestre 3, il comprendra deux parties :

- un premier temps consacré à l'étude de la langue latine et à la traduction ;
- un deuxième temps dédié à l'exploration de la culture et de la littérature antiques.

Usuels recommandés :

- un dictionnaire Latin-Français (version complète ou abrégée)
- lexique étymologique de F. MARTIN, *Les Mots latins*, éd. Hachette
- une grammaire latine (par exemple celle d'E. BAUDIFFIER et al., *Précis de grammaire des lettres latines*, éd. Magnard – ou sa version allégée, *Abrégé de grammaire latine*)
- un ouvrage d'histoire littéraire, par exemple celui de J.-P. NÉRAUDAU, *La Littérature latine*, éd. Hachette

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu (interrogations régulières de grammaire et de vocabulaire) + examen terminal

Durée de l'épreuve terminale : épreuve écrite de 3 heures (traduction + analyse de documents)

Documents autorisés : lexique ou dictionnaire Latin-Français

Compétence 4 : Construire son projet professionnel

C4 Option professionnalisante (LV2/autre option)

Enseignante : Laurie LEFEBVRE

Devenir enseignant de Lettres

Enseigner la littérature française au collège ou au lycée c'est, évidemment, faire voyager les élèves de textes en textes, et leur apprendre à manipuler le matériel qui leur permettra, au fil de leur scolarité, d'entreprendre leurs explorations littéraires de manière autonome.

Développer la sensibilité littéraire des élèves passe, traditionnellement, par l'exercice de l'analyse de texte, étape incontournable de toute

séquence de français : en amenant l'élève, *via* le développement de ses connaissances lexicales, grammaticales ou rhétoriques, à affiner sa lecture des textes, à en percevoir les nuances, à en décrypter l'implicite, l'analyse de texte est précisément ce qui permet de guider la classe sur la voie de l'autonomie.

En ce sens, les capacités du futur professeur de Lettres à analyser finement un extrait, quel qu'il soit, sont examinées avec soin par les membres du jury du capes, concours de recrutement qui constitue le précieux sésame d'entrée au sein du corps des enseignants fonctionnaires. Ce sont donc ces capacités qui seront développées et affinées dans ce cours.

Textes étudiés : Le cours prendra appui sur un corpus de textes variés, qui sera distribué au fil du semestre.

Modalités d'évaluation :

Type d'épreuve : contrôle continu (présence obligatoire à chaque évaluation)

Durée des épreuves : deux évaluations écrites, de 2h chacune, pendant le semestre

Documents autorisés : aucun

C4 LANSAD

Enseignants de LANSAD

Pour la présentation de l'UE LANSAD, voir le descriptif du module 1.9 et ses modalités d'évaluation, p. [33](#).

Transition écologique et développement soutenable (TEDS)

Responsable : Emma BASSE

Cette unité d'enseignement vise à comprendre *les grands enjeux de la transition écologique et du développement durable*, tout en outillant pour devenir des acteurs avertis et engagés dans la transformation de nos territoires, à travers une approche interdisciplinaire, concrète et collaborative.

Descriptif du contenu/connaissances délivrées :

- Découverte de la crise écologique : fresque du climat, histoire des prises de conscience environnementales, cadre politique actuel ;
- Changement climatique : des mécanismes globaux aux politiques locales, en passant par les émissions de CO₂ – avec calcul personnalisé ;
- Biodiversité : comprendre les menaces, explorer les pistes d'action, et visiter de site naturel ;
- Transition juste et équitable : décryptage des 17 Objectifs du Développement Durable, débat sur la taxe carbone, vision critique *via* des vidéos engagées ;
- Ressources et sa préservation : réflexion sur la finitude des ressources, les sols, l'énergie et les impacts de nos modes de vie ;
- Un projet de groupe : revalorisation une friche industrielle locale en groupe pour imaginer un avenir durable.

Modalités d'évaluation :

- Présentation orale du projet (20 min)
- Visite du site + répondre au QCM
- Assiduité au module (30h)

Nota bene : La formation TEDS sera répartie sur les deux semestres, la note est prise en compte au semestre 2.

Informations pratiques

Calendrier universitaire 2025-2026

Fêtes et jours fériés (pour information) :

samedi 1^{er} novembre 2025 (Toussaint)
mardi 11 novembre 2025 (Armistice 1918)
jeudi 25 décembre 2025 (Noël)
jeudi 1^{er} janvier 2026 (Jour de l'An)
lundi 6 avril 2026 (Lundi de Pâques)
vendredi 1^{er} mai 2026 (Fête du travail)
vendredi 8 mai 2026 (fin de la guerre 39-45)
jeudi 14 mai 2026 (jeudi de l'Ascension)
lundi 25 mai 2026 (lundi de Pentecôte)

Organisation des semestres (2025-2026)

Semestre 1

Semaine de pré-rentrées : 1 - 6 septembre 2025 (semaine 36)

Début des cours : lundi 8 septembre 2025

8 septembre – 25 octobre 2025 (semaines 37 – 43) : cours

Interruption pédagogique : 25 octobre (après les cours) – 3 novembre 2025 (matin)
(semaine 44)

3 novembre – 6 décembre 2025 (semaines 45 – 49) : cours

8 décembre – 13 décembre 2025 (semaine 50) : semaine de rattrapages et de révisions

Examens : semestre 1, session 1

15 décembre – 20 décembre 2025 (semaine 51) : examens

Vacances de Noël : du 20 décembre 2025 (l'après-midi) au 5 janvier 2026 (matin)

5 janvier – 17 janvier 2026 (semaines 2 et 3) : examens

Semestre 2

Début des cours : le lundi 19 janvier 2026

19 janvier – 21 février 2026 (semaines 4–8) : cours

Date à noter : 7 février 2026 (9h00-16h00) – Journée Portes Ouvertes ULCO

Vacances d'hiver : 21 février (après les cours) – 2 mars 2026 (matin)
(semaine 9)

2 mars – 11 avril 2026 (semaines 10–16) : cours

Vacances de printemps : 11 avril (après les cours) – 27 avril 2026 matin (semaines 17–18)

27 avril – 2 mai 2026 (semaine 19) : cours

4 mai – 9 mai 2026 (semaine 20) : semaine de rattrapages et de révisions

Examens : semestre 2, session 1

11 mai – 30 mai 2026 (semaines 20-22) : examens semestre 2, session 1

1-6 juin 2026 (semaine 23) : Jurys de la session 1

1 juin – 13 juin 2026 (semaines 23-24) : révisions pour la session 2

15 juin – 27 juin 2026 (semaines 25-26) : examens, session 2

4 juillet – 10 juillet 2026 : Jurys de la session 2

Adresse de messagerie universitaire

Une adresse de messagerie universitaire (prenom.nom@etu.univ-littoral.fr) est créée pour toutes les étudiantes et tous les étudiants inscrits. C'est à cette adresse institutionnelle que vous recevrez toutes les informations liées à votre parcours d'études et à la vie universitaire. Elle vous permettra également d'accéder la plateforme Moodle, à votre Environnement numérique de travail (ENT), à votre emploi du temps, à vos résultats, aux dispositifs d'aide mis en place par l'ULCO. Cette adresse doit être utilisée dans tout échange avec les enseignants, avec le secrétariat pédagogique et les services administratifs.

Il est indispensable d'activer votre messagerie universitaire, de la consulter et de l'utiliser dès la rentrée. Vous pouvez la consulter par la page webmail de l'Université (webmail.univ-littoral.fr), la configurer sur votre ordinateur ou sur un appareil mobile pour y accéder *via* un client de messagerie. Il est également possible d'activer le transfert vers votre messagerie privée.

En cas de difficulté, contactez la Direction des services informatiques (DSI), en écrivant un message à l'adresse assistance-compte-numerique@univ-littoral.fr.

Informations importantes pour votre parcours

Options/modules optionnels

Chaque semestre, les étudiants doivent valider le nombre de modules optionnels indiqués dans le programme de leur année de licence. Par exemple, en licence 1, un module optionnel est à choisir. Au semestre 5 (licence 3), trois modules optionnels sont nécessaires.

Autrement dit, **tous les modules optionnels figurant dans le programme de votre année de licence sont des matières obligatoires.** On les appelle *optionnels*, parce que vous avez une certaine liberté pour choisir un cours (une option) dans une sélection qui vous est proposée pour tel ou tel module optionnel chaque année.

Bonus

Toute discipline enseignée dans une filière de l'ULCO et choisie par l'étudiant en plus du programme de base donne droit à un bonus par la prise en compte des points supérieurs à la moyenne. Pour obtenir les points

bonus, on peut choisir différents cours proposés à l'ULCO : par exemple, des cours de sport ou autres types d'investissements en relation avec les études tels que ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs, etc.).

Le bonus se traduit par une note sur 20 sans attribution de crédits ECTS. Pour une présentation succincte des activités bonus, voir le tableau à la page 49.

Nota bene :

- Le bonus ne peut dépasser 3 % du total des points.
- Si plusieurs activités à points bonus sont suivies pendant un semestre donné, la meilleure des notes est conservée.
- Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte.
- Une activité inscrite dans la maquette, évaluée dans le cadre d'un cours ou en auto-formation, ne peut pas donner lieu à un bonus. Ainsi, si le Projet Voltaire est inscrit dans le programme de votre année de licence, il ne permet pas d'acquérir le bonus.

Il est également possible de valoriser votre engagement dans des conseils ou dans des associations sous forme d'un bonus, d'un label citoyen ou d'un Diplôme Universitaire (DU) Engagement Étudiant (<https://www.univ-littoral.fr/campus/vie-etudiante/vie-associative/>).

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES : voir la section suivante.

Activités bonus

L'ULCO valorise l'engagement de ses étudiants dans les activités sportives, culturelles, professionnelles ou visant à approfondir ses connaissances, en attribuant des notes bonus.



Sport et Culture

- Activités sportives
- Atelier vidéo
- Troupe universitaire
- Piste sur scène
- Choeur universitaire

Découvertes et immersions

- Stage volontaire
- Semestre ou année de césure
- Sessions de l'étudiant créateur

Engagement étudiant

- Tutorat pédagogique
- Engagement étudiant et citoyen
- Ambassadeurs ULCO

Langues et expression

- Cours de langues
- Certification langue -CLES
- Projet Voltaire
- Concours d'éloquence

Unités d'enseignement

- UE d'ouverture
- UE suivie dans une autre formation
- TEDS

Retrouvez les modalités d'attribution dans le catalogue des bonus disponible sur l'ENT dans l'onglet « Mes services administratifs ».

Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES)

Tous les cours de langues vivantes sont assurés par le Centre de Ressources en Langues LANSAD (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines). Sur la page du CRL LANSAD (crl.univ-littoral.fr/landsad/), vous trouverez toutes les informations sur l'organisation de l'enseignement de langues lors de votre parcours de licence.

Pendant votre licence, vous passerez le CLES, certification qui dépend directement du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (www.certification-cles.fr). Cette certification s'appuie sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Informations sur le CLES à l'ULCO :

crl.univ-littoral.fr/cles-certifications/

Vidéo de présentation du CLES : youtu.be/af0keoVh2Yo

Bonus Centre de Langues (LV2-LV3) et CLES

Les enseignements facultatifs suivis au Centre de Ressources en Langues (CRL) donnent lieu à des évaluations prévues dans les MCCC LANSAD de licence et ils incluent 5 heures minimum de travail en auto-formation guidé (TAG). Le CLES n'est pas intégré dans les notes finales de L3 (semestre 6).

La moyenne des trois notes donne lieu à une note dans le bonus chaque semestre.

Au CRL, les étudiants ne peuvent pas s'inscrire dans un cours dont ils maîtrisent déjà parfaitement la langue enseignée (niveau C2 du CECRL). Si l'on a déjà validé un niveau dans une langue, il faudra s'inscrire dans le niveau supérieur, si l'on souhaite se réinscrire dans cette même langue l'année suivante. La réussite totale ou partielle au CLES (ou autre certification) dans une langue autre que la langue 1 donne lieu à l'attribution d'une note bonus selon les tableaux de conversion des notes CLES en licence pour le 2^e semestre de l'année d'études en cours. De même, toute certification en langue en dehors des cas énoncés ci-dessus pourra faire l'objet d'une demande de conversion en points bonus par la commission LANSAD.

Certification PIX

Les cours d'informatique en licence 1 ont pour objectif de développer vos compétences numériques et de vous aider à préparer la certification PIX.

Stages hors cursus

En plus du stage obligatoire en troisième année de *Lettres modernes*, il vous est possible d'effectuer un stage complémentaire dans le cadre de votre formation, quelle que soit votre année d'études. Une convention de stage sera alors établie entre chaque partenaire **avant le début du stage**. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de votre directeur des études ou de votre Président de jury.

- Dans le cadre d'une formation complémentaire, d'une réorientation, ou d'une prise de contact avec le milieu professionnel, les étudiants peuvent, à leur initiative, proposer de faire un stage en entreprise, en école, en université, en structure associative, en laboratoire universitaire ou dans une structure de formation.
- Ces stages doivent avoir une thématique cohérente avec votre cursus. Ils doivent pouvoir être considérés comme une découverte du milieu professionnel, sinon comme une professionnalisation. ***Avant l'établissement de la convention de stage, le choix du stage est validé par le directeur des études ou le Président de jury de l'année où est inscrit l'étudiant.***
- Le stage est évalué. Il donnera lieu à la rédaction d'un rapport. La note obtenue sera comptabilisée au semestre 6, en module optionnel ou en bonus pour le semestre en cours.
- Ces stages sont réalisables soit de façon continue lors des périodes sans enseignement (stage massé), soit de façon fractionnée lors des temps libérés par l'emploi du temps (stage filé). La durée maximale d'un stage ne peut excéder 924 heures (équivalent de 6 mois à 154 heures), prolongation éventuelle comprise. Les stages doivent être réalisés dans la limite du 31 août.
- Les conditions de rétributions financières par la structure d'accueil sont celles appliquées lors des stages traditionnels. Pour des stages dont la durée est supérieure à 308 heures, une rémunération est obligatoire.

Préparation aux concours de l'Éducation nationale

Référente ULCO pour les métiers de l'enseignement : Catherine HAMAN (catherine.haman@univ-littoral.fr)

Une réforme des concours de l'Éducation nationale (Professorat des écoles, CAPES) est mise en place à partir de cette année. Désormais, les étudiants se destinant au métier d'enseignant peuvent se présenter aux concours professionnels à l'issue de leur troisième année de licence (pour plus d'informations, consultez le site *Devenir enseignant*, devenirenseignant.gouv.fr).

Si les cours de la licence *Lettres modernes* couvrent des thèmes plus larges que le programme des concours, celles et ceux d'entre vous qui souhaitent se présenter aux concours y trouveront une préparation solide. En L2 et en L3, vous serez notamment proposées des options spécifiquement orientées vers le CAPES.

De plus, l'ULCO propose à tous les étudiants des enseignements dans le cadres de :

- Préparation au concours du professorat des écoles (PCPE)
- Préparation à l'épreuve professionnelle du CAPES (PEPC)

À partir du semestre 4, vous pouvez valider les enseignements que vous choisirez de suivre en PCPE ou en PEPC dans le cadre des options prévues dans la maquette de *Lettres modernes*.

Nota bene :

- Une réunion d'information consacrée à la PCPE et à la PEPC aura lieu à la fin du mois de septembre 2025.
- Les enseignements proposés dans ce cadre démarreront début octobre 2025.

Avertissements

Utilisation d'intelligences artificielles

Le parcours de licence *Lettres* conduit les étudiants à développer leurs compétences, leur cultures, leurs capacités intellectuelles et leurs talents personnels. Une implication et un travail individuel dans les activités proposées en cours sont indispensables pour ce développement personnel.

Par conséquent, dans et pour les cours, l'usage d'outils d'intelligence artificielle est interdit pour la réalisation des tâches qui vous sont demandées par les enseignants. Seule une autorisation explicite de la part de l'enseignant peut donner lieu à l'exploitation des outils d'intelligence artificielle.

Documents et contenus de cours

Tous les contenus de cours, leurs transcriptions, l'ensemble des documents et supports utilisés en cours sont destinés exclusivement aux étudiants de licence *Lettres modernes* de l'ULCO. Ils ont été conçus et réalisés par vos enseignants et ils constituent leur propriété intellectuelle.

Par conséquent, la diffusion des cours, des supports et des notes (qui représentent une transcription plus ou moins exacte du contenu de vos enseignements) à des tiers, notamment *via* différents canaux, plateformes de partage et réseaux sociaux est interdite sans l'accord formel de l'enseignant concerné.

Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétence pour une licence LCER

Les modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (MCCC) sont précisées pour chaque matière dans les descriptifs des cours ci-dessus (pp. ??-??). La maîtrise du français à l'oral et à l'écrit est une compétence cruciale en licence *Lettres modernes* et plus loin, dans les débouchés professionnels auxquels cette licence donne accès. Par conséquent, dans toutes les matières, les fautes de langue peuvent donner lieu à la suppression de points.

Les modalités de contrôle connaissances en *Lettres modernes* sont conformes à la Réglementation des examens en licence (et LANSAD) adoptée par le Conseil de Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) le 29 novembre 2022. Le texte complet de la Réglementation est disponible sur l'ENT. Vous pouvez le consulter dans votre espace, en suivant le chemin : Ressources en ligne > Espace de documents > DEVE > Réglementation des diplômes.

Déroulement des examens

La présence des **étudiants boursiers** à l'ensemble des enseignements, examens et contrôles continus est **obligatoire**.

Retard

Les étudiants doivent être présents dans la salle d'examen 15 minutes avant le début de l'épreuve. Les retards individuels sont exceptionnels

et doivent être justifiés. Ils sont soumis à l'appréciation du Président de jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé. En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le Président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation peut décider, si nécessaire, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure. Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

Défaillance

Un étudiant est considéré comme *défaillant*, s'il n'a passé aucune épreuve de l'année en cours. Les semestres ne pourront donc être validés.

Session 1

Un étudiant absent à une épreuve ou matière en session 1 est ajourné et doit repasser l'épreuve ou la matière en session 2.

Session 2

En cas d'échec à la première session, les étudiants gardent définitivement le bénéfice de l'ensemble de leurs notes. Ils ne sont pas tenus de se présenter à une épreuve pour autant qu'ils puissent justifier d'une note obtenue dans cette matière durant l'année en cours ou les années antérieures. Les étudiants qui souhaiteraient cependant repasser une matière perdent le bénéfice de leur note. La note de la dernière session passée annule et remplace la note obtenue lors de la session précédente. ***Quel que soit le cas de figure, c'est toujours la dernière note qui compte.***

Si, en session 2, l'étudiant est de nouveau absent à une épreuve à laquelle il ne s'était pas présenté en session 1,

- en cas d'absence justifiée en session 2 (ABJ), le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant. Si l'étudiant présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen, la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.); l'étudiant peut être noté ABJ (note de 0/20), et non ABI;
- en cas d'absence injustifiée (ABI) en session 2, l'étudiant est ajourné.

Cas particulier

Le second semestre en latin (Latin 2) s'inscrit dans la continuité du premier semestre (Latin 1). Dans le cas où les ressources correspondantes n'ont pas été acquises, la prise en compte des résultats se fera de la façon suivante :

- si la note est supérieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant garde les deux notes ;
- si la note est supérieure à 10 en juin et inférieure à 10 en janvier, l'étudiant garde la note de juin pour les deux épreuves du 1^{er} et du 2^e semestre à la seconde session ;
- si la note est supérieure à 10 en janvier et inférieure à 10 en juin, l'étudiant passe une épreuve de 2^e semestre à la seconde session ;
- si la note est inférieure à 10 en janvier et en juin, l'étudiant passe une épreuve unique à la seconde session, portant sur les acquis de l'année entière ; elle sera donc la même que l'épreuve de second semestre évoquée au cas précédent.

Résultats des évaluations

Validation, capitalisation, compensation

Le diplôme s'obtient

- soit par acquisition de chaque Élément constitutif (EC), UE ou compétence constitutive du parcours correspondant ;
- soit par application des modalités de compensation suivantes :

Compensation	Des éléments constitutifs au sein d'une Unité d'Enseignement	Les éléments constitutifs (ressources ou SAé) sont validés par compensation au sein d'une UE dès lors que la moyenne de l'UE est supérieure ou égale à 10/20. Cette dernière est obtenue par la moyenne pondérée des EC affectés de leurs ECTS.
	Des unités d'enseignement au sein d'une même compétence	Les unités d'enseignement associées à une même compétence d'une même année sont validées par compensation dès lors que la moyenne de la compétence de l'année est supérieure ou égale à 10/20. Cette dernière est obtenue par la moyenne pondérée des unités d'enseignements affectées de leurs ECTS.
	Des compétences au sein de l'année	Les compétences peuvent être validées par compensation au sein d'une même année dès lors que la moyenne de l'année (obtenue par la moyenne pondérée des compétences affectées de leurs ECTS) est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque compétence est supérieure ou égale à 8/20.

Progression – Redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes. Cependant, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L1 s'inscrira de nouveau en L1, et pourra être autorisé à s'inscrire également en L2. De même, un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de L2 s'inscrira de nouveau en L2, et pourra être autorisé à s'inscrire également en L3.

Aucune inscription n'est possible en L3 si un seul semestre est acquis en L1. Un étudiant redoublant peut conserver des notes inférieures à 10/20.

Si, lors d'une année universitaire, vous validez un seul semestre sur les deux, il est parfois possible de bénéficier du statut d'AJAC (AJourné Autorisé à Continuer). Avant de le demander, parlez-en à votre directeur ou directrice des études et à votre secrétariat pédagogique.

Diplômes

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG :

Le Diplôme d'Études universitaires générales (DEUG), qui correspond à l'obtention des 120 premiers crédits ECTS acquis dans le cursus de licence, est délivré à la demande de l'étudiant. Pour connaître la démarche en vue de l'établissement de ce diplôme, voir p. 5.

Pour obtenir le diplôme de DEUG, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des deux premières années (L1 et L2). La L1 est validé soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre les deux semestres. La L2 est validé soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

Obtention du diplôme final de licence :

Pour obtenir le diplôme de Licence, l'étudiant doit avoir obtenu chacune des trois années qui le composent (L1, L2 et L3).

La L1 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L2 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

La L3 est obtenue soit par l'obtention de chacun des semestres qui la composent, soit par compensation entre ses deux semestres.

Mentions de réussite

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale de L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale de L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la licence.

Attribution des mentions :

Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Très Bien moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Situations et statuts particuliers

Statut d'étudiant salarié

Tout étudiant salarié effectuant 60 heures par mois ou 120 heures par trimestre peut demander un statut d'étudiant salarié. Il est tenu pour ce faire de fournir une attestation de son employeur. Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et se présenter seulement à l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

Nota bene : Si vous bénéficiez du statut d'étudiant salarié, il est nécessaire d'en informer vos enseignants et votre secrétariat pédagogique.

Situation d'handicap

Pour les étudiants en situation d'handicap, le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques. La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président de l'Université décide des mesures d'accompagnement. Le Bureau de la Vie étudiante et du Handicap (BVEH) assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

Contact :

Laurent BARRA (laurent.barra@univ-littoral.fr), responsable en charge de l'accueil des étudiants en situation d'handicap

Laurie LEFEBVRE (laurie.lefebvre@univ-littoral.fr), référente handicap pour la Licence *Lettres modernes*.

Assistantes sociales

Pour faire face à des situations difficiles et bénéficier des aides, vous pouvez contacter les assistantes sociales présentes sur les quatre sites de l'ULCO. Les informations sur les bourses et les aides financières proposées sont disponibles sur

www.univ-littoral.fr/campus/aides-et-ressources/aides-financieres

Dispositif de lutte contre discriminations

L'ULCO a mis en place un dispositif destiné à lutter contre toute forme de discrimination, de harcèlement et de violence (morale, sexuelle, sexiste, etc.). En cas de besoin, vous pouvez :

- contacter trois référents présents sur les sites,
- écrire un mail à stop.discrimination@univ-littoral.fr
- vous renseigner en vous connectant à egalite.univ-littoral.fr



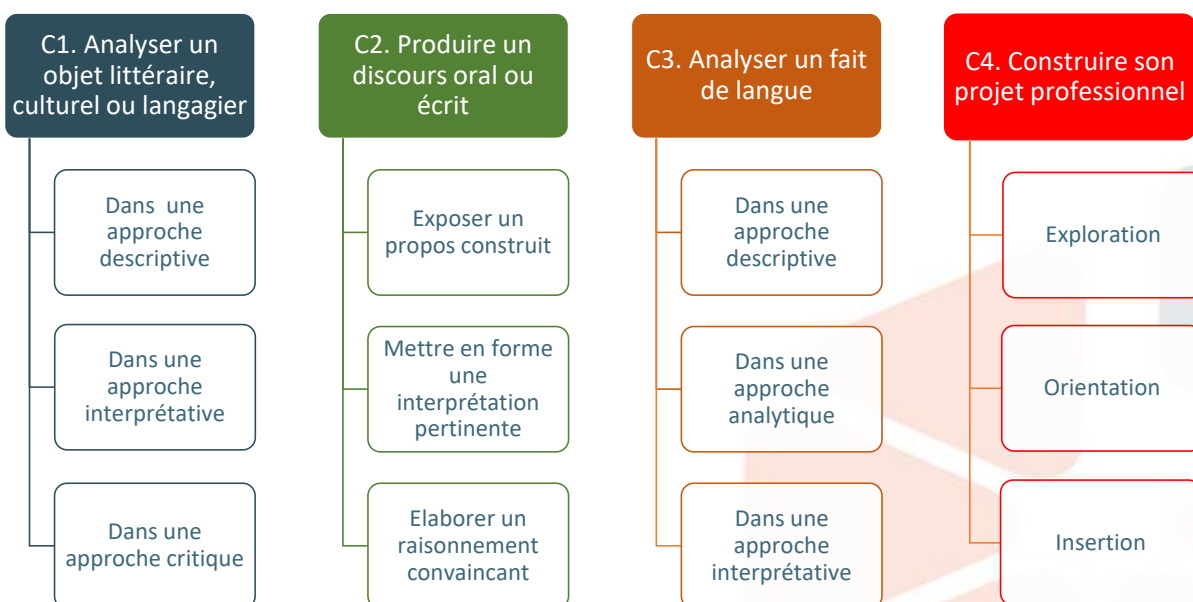
Annexe 1 : Référentiel de compétences *Lettres modernes*, ULCO



Référentiel de compétences Lettres modernes ULCO

21 juin 2023 – Dunkerque

Licences *Lettres modernes* – ULCO



C1. Analyser un objet culturel, littéraire ou langagier

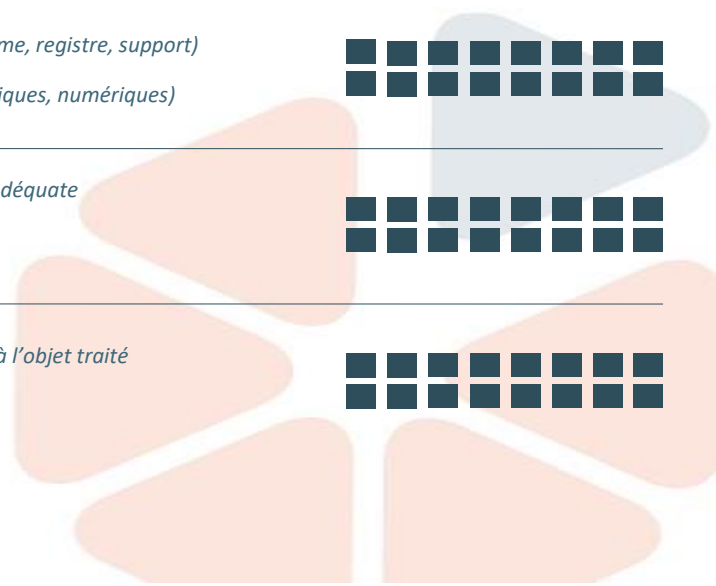
- En produisant une interprétation adaptée à l'objet
- En le situant dans un contexte historique, socio-culturel, épistémologique
- En le mettant en relation avec d'autres objets en synchronie ou en diachronie
- En mobilisant une méthodologie adaptée

- C1. Analyser un objet culturel, littéraire ou langagier**

 - En produisant une interprétation adaptée à l'objet
 - En le situant dans un contexte historique, socio-culturel, épistémologique
 - En le mettant en relation avec d'autres objets en synchronie ou en diachronie
 - En mobilisant une méthodologie adaptée

- Métiers de l'enseignement, de la formation, de l'éducation
- Métiers de la culture (journalisme, encadrement, promotion/diffusion de la culture, création)
- Métiers des médias (numérique, image, imprimé)
- Recherche fondamentale et appliquée

- Métiers de l'enseignement, de la formation, de l'éducation
- Métiers de la culture (journalisme, encadrement, promotion/diffusion de la culture, création)
- Métiers des médias (numérique, image, imprimé)
- Recherche fondamentale et appliquée



C2. Produire un discours oral ou écrit

- En traitant le sujet proposé
- En utilisant une expression claire et correcte
- En adaptant les outils rhétoriques à la situation de communication
- En adoptant une forme structurée
- En soumettant un point de vue valide et propice à la discussion

Situations professionnelles

- Métiers de l'enseignement, de la formation, de l'éducation et de la transmission
- Métiers de la culture écrite et orale (journalisme, encadrement)
- Métiers des médias (numérique, image, imprimé)
- Recherche fondamentale, appliquée et création

Domaines de ressources

Exposer un propos construit

- Identifier la situation de communication
- Présenter une réflexion de façon méthodique
- Citer avec rigueur et pertinence des ressources scientifiques
- S'approprier le vocabulaire d'analyse adéquat



Mettre en forme une interprétation pertinente

- Commenter un objet culturel, littéraire ou langagier
- Exploiter des ressources scientifiques
- Présenter une réflexion de façon élaborée
- Renforcer la maîtrise du vocabulaire d'analyse adéquat



Élaborer un raisonnement convaincant

- Interroger et confronter des points de vue
- Formuler une pensée synthétique et analytique
- Rédiger un écrit complexe
- Soutenir une présentation orale



C3. Analyser un fait de langue

- En produisant un discours réflexif et critique sur un fait de langue
- En l'interrogeant d'un point de vue diachronique et synchronique
- En recourant à un métalangage adapté
- En identifiant le niveau de l'analyse linguistique attendue
- En pratiquant une adaptation ou une traduction

Situations professionnelles

- Métiers de l'enseignement, de la formation et de l'éducation
- Métiers de la remédiation en langues
- Métiers de la culture écrite et orale (journalisme, encadrement)
- Métiers des médias (numérique, image, imprimé)
- Recherche fondamentale, appliquée et création

Domaines de ressources

Dans une approche descriptive

- *S'approprier le vocabulaire linguistique et grammatical adéquat*
- *Identifier les unités linguistiques*
- *Contextualiser le fait de langue*
- *Appliquer ses connaissances linguistiques à la transposition d'une langue à l'autre*



Dans une approche analytique

- *Renforcer la maîtrise du vocabulaire linguistique et grammatical adéquat*
- *Analyser la cohésion d'un texte*
- *Affiner la transposition d'une langue à l'autre*
- *Adapter son analyse au domaine spécifique du fait de langue*



Dans une approche interprétative

- *Traduire un texte complexe*
- *Expliquer un discours en situation*
- *Mobiliser tous les outils linguistiques (sémantique, syntaxe, phonétique) et stylistiques*



C4. Construire son projet professionnel

- En présentant un projet adapté à son contexte personnel
- En s'inscrivant dans une démarche de formation tout au long de la vie
- En développant son réseau
- En s'adaptant au contexte national et international
- En tenant compte des enjeux du numérique

Situations professionnelles

- Orientation et réorientation
- Recherche d'emploi ou de stage
- Poursuite d'études

Domaines de ressources

Exploration

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Prendre conscience de l'importance de la connaissance de soi, de ses valeurs, de ses motivations
- Analyser les données recueillies (documentaire, interview) pour prendre conscience de la réalité du métier



Orientation

- Définir et utiliser la veille professionnelle numérique selon son secteur d'activité
- Caractériser son projet professionnel et l'argumenter avec pertinence
- Mettre en place des outils pertinents à la recherche de stage ou d'emploi (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien, veille professionnelle, etc.)



Insertion

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Valoriser son parcours, ses compétences et son projet professionnel en vue d'une poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle



Annexe 2 : Licence 3 *Lettres modernes* – maquette APC

En complément du tableau présentant les cours de licence 1 (p. [11](#)) et de licence 2 (p. [26](#)), vous trouverez dans cette annexe les cours de licence 3 (en vigueur à partir de la rentrée 2026-2027).

**Licence 3 *Lettres modernes*
semestre 5**

Compétence	Intitulé des modules	Volume Horaire		heures étudiant	Crédits ECTS
		CM	TD		
C1	Littérature comparée	12	12	24	3
C1	Roman du XIXe siècle	12	12	24	3
C1	Littérature du XVIIe siècle	12	12	24	3
C3	Ancien français	12	12	24	3
C3	Linguistique	12	12	24	3
C3	Atelier : littérature latine et traduction		24	24	2
C4	PPP		9,5	9,5	2
C4	LANSAD (anglais, espagnol ou allemand)		25	25	3
C4	Auto-formation Voltaire		10		2
C2	Module optionnel 1 : Initiation aux recherches littéraires		20	20	2
C2	Module optionnel 2 : Option professionnalisante		20	20	2
C2	Module optionnel 3 : Préparation au Master MEEF 1 (maths)		20	20	2

**Licence 3 *Lettres modernes*
semestre 6**

Compétence	Intitulé des modules	Volume Horaire		heures étudiant	Crédits ECTS
		CM	TD		
C1	Approches critiques du texte littéraire	12	12	24	3
C1	Littérature du XXe et du XXIe siècles	12	12	24	3
C1	Langue et littérature médiévales	12	12	24	3
C3	Linguistique	12	12	24	3
C3	Atelier : littérature latine et traduction		24	24	2
C2	Module optionnel 1 : Initiation aux recherches linguistiques		20	20	3
C4	Module optionnel 2 : Option professionnalisante		20	20	3
C4	Stage de sensibilisation aux métiers de l'enseignement		20	20	2
C4	LANSAD (anglais, espagnol ou allemand)		25	25	3
C4	Suivi Voltaire			auto-formation	2
C1	Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAé)		20	20	3